



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 18 décembre 2017**

L'an deux mil dix-sept, le lundi 18 décembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Pinon, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, Melle Caro, M. Wieckowicz, M. Pichon, Mme Vair-Piova, Mme Mauclerc, Mme Ménager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, M. Moreau, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Boutaud, M. Barbotin, M. Viallon, Mme Fischer.

Secrétaire de séance : Melle Caro

Absents excusés représentés :

M. Vivet avait donné pouvoir à Mme Martin
Mme Roche avait donné pouvoir à Mme Pinon

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité, sous réserve des modifications demandées par Monsieur Barbotin sur son intervention en page 10, ainsi que sur celles de Madame Fischer en page 11.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Les 24 et 25 novembre 2017 : Collecte de la Banque Alimentaire à Hyper U (2 T 628 en 2017 et 2 T 693 en 2016) ;

Le 25 novembre 2017 : Conseil Municipal des Enfants portant sur la mise en place du nouveau Conseil Municipal et la définition des axes à développer en 2018 ;

Le 25 novembre 2017 : Matinée environnement avec distribution de compost et plantation d'un arbre (avec la SHOL), suivie de la remise des récompenses aux lauréats du Concours des Maisons Fleuries 2017 ;

Le 25 novembre 2017 : Marche entre Mauves et Loire en faveur du Téléthon organisée par les Comités de Quartiers ;

Le 25 novembre 2017 : Concert de la Sainte-Cécile avec la participation de l'Harmonie de Meung-sur-Loire et les Chorales Chantemauves, Les Dryons et la Villanelle ;

Le 1^{er} décembre 2017 : Soirée de Noël pour les enfants du personnel communal ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 2 décembre 2017 : Sainte-Barbe Départementale organisée à Meung-sur-Loire, précédée de l'inauguration du centre de secours ;

Le 2 décembre 2017 : Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes « Meung dans la Main » ;

Le 3 décembre 2017 : Ateliers culinaires pour les enfants animés par un Chef et la Société Géraud, sur le marché ;

Le 5 décembre 2017 : Goûter des Aînés ;

Le 5 décembre 2017 : Cérémonie commémorative de la Journée Nationale d'hommage « aux Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie ;

Le 6 décembre 2017 : Réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) ;

Les 8 et 9 décembre 2017 : Téléthon Magdunois et rencontres sportives avec le Club de Hockey sur Gazon ;

Le 11 décembre 2017 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur les demandes d'admission en non-valeur, les demandes d'aides pour financement d'un stage et d'une bourse au permis ;

Le 11 décembre 2017 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 18 décembre 2017 ;

Le 14 décembre 2017 à Epieds-en-Beauce : Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire portant notamment sur la réalisation d'une aire de grands passages des gens du voyage ; les décisions modificatives ; les demandes de subventions au titre de la DETR ; l'attribution d'un acompte de subvention à l'Office de Tourisme ; les acquisitions foncières et immobilières Zone d'Activités Synergie ; l'intégration du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves : transfert de personnel et mise à disposition de services de la Commune de Meung-sur-Loire ; l'adhésion au service médecine préventive du Centre de Gestion ; la mise à disposition du centre aquatique de Beaugency au club de natation de Saint-Laurent-Nouan ; l'harmonisation des avantages sociaux ; le règlement du Compte Epargne Temps ; l'approbation des conventions de gestion transitoire sous réserve des transferts de compétences ; l'achèvement des procédures d'élaboration ou d'évolution des plans locaux d'urbanisme ou des documents en tenant lieu engagés par les communes avant le 31 décembre 2017 ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Adoption d'une motion présentée par les bénévoles du Secours Populaire concernant le maintien du Fonds Européen d'Aide aux plus démunis.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la motion présentée par les bénévoles du Secours Populaire concernant le maintien du Fonds Européen d'Aide aux plus démunis, indispensable à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France et en Europe.

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, depuis la séance du 18 septembre 2017.

Décisions modificatives (Budget Principal n°2 et Z.A.C. des Tertres n°1).

Budget principal de la Commune :

A l'unanimité, trois abstentions relevées, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2 sur le **Budget Principal de la Commune**, qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses (BP + BS + Reports + DM)	Recettes (BP + BS + Reports + DM)
<i>Fonctionnement</i>	8 258 022,98 €	8 258 022,98 €
<i>Investissement</i>	6 668 260,78 €	6 668 260,78 €

Budget de la Z.A.C. des Tertres :

A l'unanimité, trois abstentions relevées, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 sur le **Budget de la Z.A.C. des Tertres** qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses (BP + BS + Reports)	Recettes (BP + BS + Reports)
<i>Fonctionnement</i>	7 562 843,41 €	7 562 843,41 €
<i>Investissement</i>	7 710 043,41 €	11 500 843,40 €

Approbation des crédits scolaires pour l'année 2018.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le montant des crédits scolaires alloués aux écoles maternelles et élémentaires publiques magdunoises, pour l'année 2018, conformément à l'avis de la Commission des Finances.

Travaux d'investissement : demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018, du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance, ainsi qu'auprès de diverses administrations.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 et du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance, ainsi qu'auprès de diverses autres administrations, pour la réalisation de différents travaux et équipements à venir notamment dans le cadre du programme 2018.

Exercice budgétaire 2018 : reconduction des crédits d'investissement pour 2018 en préalable au vote du Budget Primitif.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits lors de l'exercice précédent et à intégrer les inscriptions budgétaires nécessaires aux éventuelles dépenses au budget primitif 2018.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre d'une étude sur la station de traitement des eaux usées de Meung-sur-Loire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de l'étude diagnostic qui va être menée sur la station de traitement des eaux usées de la Commune, dans le cadre du suivi de la recherche des origines des micropolluants pouvant être présents dans l'eau.

Attribution d'avances de subvention au titre de l'année 2018 au profit du C.C.A.S. et de l'Association Musiques en Meung.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le versement d'une avance, sur la subvention qui sera votée lors du Conseil Municipal du mois de mars 2018 au profit du C.C.A.S. et de l'Association Musiques en Meung, afin de leur permettre de faire face à leurs besoins de trésorerie.

Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes : demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter du Conseil Départemental du Loiret une subvention aussi élevée que possible, pour l'organisation d'un spectacle de danse « Tillandsia » avec la Compagnie « Les Yeux Grands Fermés » le samedi 7 avril 2018 à 20 h 30 à la Fabrique, dans le cadre des Rencontres de la Création féminine « Elles au Centre ».

Fixation des tarifs funéraires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'actualiser à compter du 1^{er} janvier 2018, les tarifs des concessions du cimetière communal.

Reprise de concessions temporaires non renouvelées au cimetière de Meung-sur-Loire.

Conformément aux articles L 2223-15 et R 2223-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à la reprise de huit concessions temporaires non renouvelées au cimetière de Meung-sur-Loire et à signer tous actes relatifs à la mise en œuvre de ce dispositif.

Acquisition de la parcelle B 1717 située en bordure de la Mauve d'Aunay.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle B 1717 située en bordure de la Mauve d'Aunay, d'une superficie de 5 m², et autorise Madame le Maire à signer en temps voulu la promesse de vente et l'acte à venir, ainsi que tous actes et documents afférents.

Dénomination de la voirie des Lotissements « Clos de la Batissière » et « Clos de Bourgogne ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de dénommer la voirie desservant le Lotissement « Clos de la Batissière » : « Chemin du Clos de la Batissière » et le Lotissement « Clos de Bourgogne » : « Rue du Beau Grand Chemin » et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les formalités inhérentes à la mise en œuvre de cette décision.

Avis sur la réalisation d'une aire de grands passages sur le territoire de la Commune de Meung-sur-Loire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur la réalisation d'une aire de grands passages sur le territoire de la Commune, en rive gauche de Loire.

Personnel Communal : modification du tableau des effectifs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à modifier le tableau des effectifs portant sur la création d'un poste d'ingénieur, dans le cadre du recrutement d'un Directeur des Services Techniques.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates

Le 21 décembre 2017 à 17h00 : Commission Foires et Marchés

Le 9 janvier 2018 à 10h00 : Commission Electorale

Le 13 janvier 2018 à 10h30 : Conseil Municipal des Enfants

Le 16 janvier 2018 à 18h30 : Vœux du et au personnel communal

Du 18 janvier au 17 février 2018 : Recensement de la population

Le 20 janvier 2018 à 19h00 : Fête de la Saint-Vincent par le Comité de Quartier de la Nivelles

Le 26 janvier 2018 à 19h00 : Présentation des vœux à la population

Le 5 février 2018 à 18h30 : Commission des Finances

Le 12 février 2018 à 20h30 : Conseil Municipal

Le 26 février 2018 à 19h00 : Commission Ecoles – Sport

Le 19 mars 2018 à 18h00 : Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 19 mars 2018 à 18h30 : Commission des Finances

Le 26 mars 2018 à 20h30 : Conseil Municipal

Madame le Maire informe l'Assemblée :

- de l'ouverture de l'hôtel Best Western,
- de la restitution des locaux de l'ancien centre de secours par le SDIS,
- de l'avancée des travaux d'éclairage public,
- d'une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Office de Tourisme des Terres du Val de Loire suite à la démission du Président et de plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Madame le Maire clôture la séance en souhaitant à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Meung-sur-Loire, le 20 décembre 2017
Le Maire,



Pauline MARTIN

Affiché le : 22/12/17